



## Étienne de Nevers dit Brantigny

Étienne de Nevers dit Brantigny, l'ancêtre de nombreuses familles Boisvert canadiennes, a séjourné à Trois-Rivières en 1650 avant d'aller s'établir à demeure dans la région de Québec. La première mention qu'on ait de lui et qui fasse état de sa présence en Nouvelle-France est un acte de baptême inscrit dans les registres de l'état civil trifluvien. Serait-il arrivé en même temps que Jehan Creste en 1649 et aurait-il, comme lui, donné suite à un engagement à l'égard de Michel Leneuf du Hérisson qui avait besoin de main-d'œuvre pour exploiter ses terres de la banlieue de Trois-Rivières ?

### De Trois-Rivières à Sillery

Les documents nous manquent pour confirmer une telle hypothèse. Ce qui est certain, c'est que Jehan Creste et Étienne de Nevers délaisseront bientôt le bourg fondé par Laviolette, le premier se dirigeant vers Beauport où il va joindre ses compatriotes percheurons, le second préférant s'arrêter à Sillery où vivent quelques pionniers de la première heure, tels Nicolas Pinel, Thomas Hayot, Nicolas Goupil, Jean Jobin, Gilles Esnard, Claude Charland dit Francoeur, Pierre Masse, Jean Noël, Jean Routhier, Jean Pelletier, Mathurin Trut et quelques autres.

Le 1er octobre 1652, Étienne de Nevers passe son contrat de mariage devant le notaire Roland Godet. Nous connaissons l'existence de ce document par l'inventaire, qu'a dressé le tabellion Pierre Duquet, des biens de l'ancêtre, le 12 avril 1679, mais le précieux manuscrit étant perdu, il n'est pas possible d'en connaître le teneur. Le 28 octobre 1652, Étienne abandonne le célibat. Il se présente à l'église de Sillery où le Père Pierre Bailloquet interroge les futurs époux : « Étienne Tenevere (est-ce son vrai nom ?), fils d'Étienne Tennever et Agnès Luosbisec de la paroisse de l'Espinay en Champagne, et Anne Hayaut, fille de Thomas Hayot et Jeanne Boucher. » Les témoins sont René Meseré (Mezeray), Jacques Archambault et Charles Gautier.



*Brantigny est un hameau situé dans le département des Vosges, à quelques kilomètres de Charmes, en France. Son église, ici illustrée, date de 1578. Source : « À l'orée du bois... », vol. V, no 3, p. 8.*

### De la Champagne « pouilleuse »

À cette époque, la Champagne, province d'origine d'Étienne, était surnommée la « pouilleuse », non pas dans un sens péjoratif, parce que ses habitants auraient été couverts du parasite que l'on connaît, mais bien parce



*Né à Donnacona en 1931 et ordonné prêtre en 1957, Mgr Roger Boisvert est l'ex-vicaire général du diocèse de Québec. Source : « À l'orée du bois... », vol. VI, no 1, p. 17.*

qu'elle était stérile et peu peuplée. Hier comme aujourd'hui, la Champagne est le pays de la craie : le vignoble en constitue la ligne maîtresse du peuplement et de l'économie. Il y a trois cents ans, les guerres incessantes dont elle est la proie y rendent difficile le seul fait d'y vivre. La destruction des récoltes, l'incendie des villages, la fuite des ruraux vers la ville, les disettes, les épidémies, voilà autant de bonnes raisons qui finissent par convaincre les plus intrépides à se dire qu'il vaut aussi bien aller voir ce qui se passe ailleurs. Cette période d'instabilité générale dans la mère patrie aidera indirectement la Nouvelle-France à se procurer les hommes forts dont elle a besoin pour la peupler. Tout comme un grand nombre de nos ancêtres, Étienne de Nevers en profitera pour traverser l'Atlantique.

L'acte de mariage rédigé par le Père Bailloquet fait mention de la paroisse de l'Espinay. Selon le Père Archange Godbout, ce nom correspondait à l'actuel bourg de Piney, situé en Basse-Champagne, soit dans le département actuel de l'Aube. Ce minuscule village n'est même pas indiqué sur toutes les cartes, encore moins dans tous les guides de la France touristique, tellement ses habitants sont peu nombreux. C'est pourtant un chef-lieu de canton qui a présentement acquis une certaine renommée à cause de ses ateliers à jouets. Le surnom de Brantigny, dont s'est affublé Étienne de Nevers et qui fait probablement allusion à son lieu d'origine, vient d'une petite localité sise à proximité de Piney.

### Une bourgade pour mieux résister aux Iroquois

En 1653, les Iroquois se font de plus en plus menaçants. Les Jésuites décident alors d'aider les habitants de la Côte Saint-François-Xavier ou de Sillery à se réunir en bourgade afin de mieux résister à l'ennemi. Ils détachent donc de cinq terres, déjà concédées et promises, une superficie de cinquante arpents dont on en réservera quaran-





*L'écrivain Edmond de Nevers (1862-1902), à gauche, tel que peint par son frère Lorenzo (1877-1967), à droite. Tous deux sont nés à la Baie-du-Febvre, de l'union de Abraham Boisvert, cultivateur et de Marie Binon. Sources : « L'Avenir du peuple canadien-français », Fides, 1964 et « Perspectives », juin 1979.*

te-cinq à partager en dix-huit portions de deux arpents et demi chacune. Parmi les bénéficiaires se trouvent Étienne de Nevers et son beau-père Thomas Hayot, ancien fermier des Jésuites à Beauport. Sur leur portion de terrain, les habitants pourront aménager un jardin et se construire grange et étable. Les cinq arpents qui restent de la superficie originelle des cinquante arpents serviront à la construction d'un fort avec bastion. Du 3 décembre 1653 au 20 juin 1654, les seigneurs y dépenseront 2 600 livres, sans compter le travail bénévole des résidents. Ceux-ci trouveront dans l'enceinte un logement qui demeurera la propriété des Jésuites jusqu'à ce que ceux-ci décident, le 12 juillet 1661, de permettre aux locataires de disposer de leurs biens immeubles « selon leur volonté, par vente et donation ».

Le 20 septembre 1654, Étienne de Nevers acquiert de Julien Quentin, au coût de 250 livres, une terre de deux arpents de front sur le fleuve, sur une profondeur de vingt arpents. Cet emplacement est situé dans ce qu'on appelait communément : « les terres des Sauvages » à Sillery. Le 17 juillet 1667, l'ancêtre revendra à Jean Routhier cette même terre qui avait déjà appartenu à Jean Lemire. Bon nombre de paroissiens actuels de Saint-Louis-de-France, à Sainte-Foy, sont entassés sur ce lot qui a perdu sa vocation agricole depuis le milieu du vingtième siècle.

Le 10 octobre 1660, encore dans la

seigneurie de Sillery, Étienne avait fait une autre acquisition. Il s'agit d'une terre de trois arpents de front, sise sur le bord du coteau qui s'étend jusqu'à la route du Cap-Rouge. Le même jour, on lui concédait une autre terre de trois arpents sur le fleuve, laquelle s'étend en profondeur jusqu'à la route Saint-Ignace, entre la terre de Nicolas Peltier et celle de Thomas Hayot. Cet emplacement se trouvait au sud de l'actuel boulevard Laurier, entre les rues Mont-

Marie et de la Carrière, et de là jusqu'au fleuve. Lors de l'Aveu et dénombrement de la seigneurie de Sillery effectué par les Jésuites en 1678, Étienne de Nevers sera toujours en possession de cette terre pour laquelle il paie soixante sols de rente seigneuriale et deux deniers de cens.

Le recensement de 1667 indique que le pionnier des familles Boisvert, alors âgé de quarante ans, habite Cap-Rouge avec sa femme et ses enfants, Guillaume, Daniel, Élisabeth et Étienne. Le recensement de 1681 fera mention de Guillaume de Nevers, âgé de vingt-huit ans, installé à la basse-ville de Québec avec sa femme Louise Vitard, trente-deux ans, et leurs enfants, Anne, François, Louis et Alexandre. Enfant très précoce, Guillaume, qui exercera un certain temps la profession de notaire, s'était marié à l'âge de dix-sept ans seulement, le 10 décembre 1671, à une « fille du roi » de quatre ans son aînée. C'est par erreur que Mgr Cyprien Tanguay fait remarquer Anne Hayot à Léonard Debord de la Jeunesse en 1667. Étienne de Nevers vit toujours cette année-là et il se maintiendra effectivement en vie dix autres années, comme le confirment plusieurs actes notariés passés entre 1671 et 1678, sans compter l'Aveu des



*Né à Saint-Zéphirin-de-Couval, le 27 novembre 1897, Antonio Boisvert, déjà à la tête de cinq générations, connaît maintenant son troisième siècle. Lauri-Vincent Thiboutot, l'arrière-arrière-petit-fils qu'il tient sur ses genoux, lui fera-t-il connaître une sixième génération? Les autres personnes sont Lucille Boisvert, arrière-grand-mère, Rita Saint-Onge, grand-mère et Manon Vincent mère, tous de Drummondville. Source : « À l'orée du bois... », vol. IV, no 2, p. 24, juin 1991.*



Jésuites compilé en cette dernière année.

### *Pêcheur d'anguilles à Sainte-Croix*

Étienne de Nevers a vécu, entre autres, du produit de la pêche. Le 16 juillet 1676, moyennant soixante livres de rente, il signe un bail sous seing privé avec les Ursulines pour exploiter pendant cinq années une terre située au platon de Sainte-Croix, avec droit de s'y adonner à la pêche dans le Saint-Laurent. D'ailleurs, le vendredi 4 décembre 1676, Nicolas Marion sieur de La Fontaine assignait Bertrand Chesnay devant la Prévôté de Québec pour lui réclamer le paiement de trois barriques d'anguilles et leur transport, fait par Étienne de Nevers dit Brantigny, pour la somme de six livres sept sols, après déduction cependant de huit minots de sel et de huit barriques vides et leur transport.

Bertrand Chesnay reconnaissait avoir pris livraison, au platon de Sainte-Croix, de trois barriques d'anguilles d'une valeur de soixante livres, moins le fret des barriques vides et le sel, qu'il évaluait à douze francs : il exigeait encore la déduction de six livres pour l'eau-de-vie fournie à la femme de Brantigny, de six livres pour le fret de trois barriques d'anguilles transportées du platon de Sainte-Croix à Québec, et livrées l'une au sieur de La Fontaine lui-même et les deux autres au sieur Marsollet, de trois livres pour le fret d'une autre barrique transportée du platon de Sainte-Croix à Champlain, et de trente-trois livres saisies à l'encontre de Claude Bermen de la Martinière en vertu d'une sentence précédente en date du 5 avril 1675, le condamnant à payer au sieur de la Garenne (Bertrand Chesnay) une somme de trente-cinq livres obtenue lors de l'inventaire des biens de celui-ci, fait en 1671. Le jugement de la Prévôté déboutait Chesnay et sa demande relative à la somme due par Bermen de la Martinière, le condamnant à payer celle de trente-trois livres à Nicolas Marion pour les trois barriques d'anguilles d'une valeur de soixante livres, et à se pourvoir en recours pour les vingt-sept livres restantes à l'encontre du sieur de Brantigny.

### *Décès, remariage et inventaire*

On ne connaît pas la date exacte



*Jean-Paul Boisvert et Céline Poulin, de Trois-Rivières, se sont épousés le 26 juillet 1962. Ils sont ici entourés de leurs enfants Nathalie, Michel, historien des familles Boisvert, Sylvie, Jocelyn et Hélène. Source : « Histoire et généalogie des familles Boisvert », tome 1, p. 246 (Shawinigan, 1990).*

du décès d'Étienne de Nevers, mais cette mort est probablement survenue au cours de l'été de 1678. En effet, le 27 juin, Étienne est toujours vivant, car il signe, en présence du notaire Gilles Rageot, un accord en faveur de Jean-Baptiste Pin et de Michel Desorcis. Le 7 décembre suivant, devant le même notaire, sa veuve Anne Hayot accepte un contrat de mariage, de la part de Léonard Debord, originaire d'Argenton-sur-Creuse, au Berry. Après le décès d'Anne Hayot survenu à l'Hôtel-Dieu de Québec le 27 novembre 1694, Léonard se remaria, en 1697, à Françoise Milot.

L'inventaire des biens de feu Étienne de Nevers est dressé par le notaire Pierre Duquet le 12 avril 1679, à la requête de Debord et au nom d'Anne Hayot, tutrice de ses enfants mineurs Daniel, Étienne et Jean. Parmi les biens inventoriés, on note des ustensiles, quelques meubles, des bestiaux et une maison sise en la seigneurie de Lauzon. Le tout est estimé par les sieurs Jean Dumais, Benoît Boucher et André Bergeron. Ceux-ci, s'étant rendus à l'habitation du défunt, y ont trouvé environ cinq arpents et demi de terre nette avec hangar et cabane. En 1681, Léonard Debord et sa famille adoptive seront recensés à la seigneurie de Lotbinière, avec leur fusil, leurs trois bêtes à cornes et leurs douze arpents en valeur.

C'est à partir de Lotbinière, plus précisément de Sainte-Croix, que rayonnera toute la descendance d'Étienne de Nevers dit Brantigny, mieux

connue sous le surnom de Boisvert dès la deuxième génération.

### *Famille instruite*

À une époque où l'instruction était plutôt une denrée rare, les enfants d'Étienne Nevers dit Brantigny et d'Anne Hayot semblent avoir reçu une formation supérieure à la moyenne. L'aîné et le benjamin ont exercé des professions qu'on appelle aujourd'hui libérales même si, au XVII<sup>e</sup> siècle, on n'exigeait pas de diplôme universitaire pour devenir notaire ou chirurgien.

Guillaume (1654- ?), marié en 1671 à Louise Vitard, originaire de Paris. Il fut cultivateur et notaire ; malheureusement, son greffe est presque entièrement perdu. On ne trouve que quelques actes épars mêlés à d'autres dossiers ; Daniel-Jean dit Brantigny (1656-1729), marié en 1691 à Madeleine Girard ; celle-ci se remaria en 1731 à Guillaume Rognon dit Laroche ; Élisabeth-Ursule, née en 1658 et mariée en 1672 au charpentier Jacques Gauthier, originaire de la Normandie. Cette famille a vécu à Lotbinière ; Étienne dit Boisvert, (1660-1731), marié vers 1686 à Marie-Jeanne Lemay ; ancêtre de la plupart des Boisvert établis sur la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières ; Simon-Jean dit Brantigny (1667-1742), marié à Madeleine Tousignant. Ce chirurgien s'est établi à Lotbinière, mais il est allé mourir à Lachenaye ; son épouse s'est éteinte à Québec en 1756. Simon-Jean et Madeleine n'ont pas eu d'enfant. ◆